Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 101 (1956)

Heft: 1

Artikel: D'une année à l'autre

Autor: Rapp, G.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-342710

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique suisse

D'une année à l'autre

L'année qui vient de se clore a été surtout pour notre défense nationale une période d'hésitations et d'expectative. Les développements rapides de l'arme atomique et de la propulsion à fusée, leur irruption dans le domaine tactique, ont accentué le caractère désuet de notre organisation militaire de 1951 à peine codifiée. Le doute paraît s'être glissé dans certains milieux de notre opinion publique sur la possibilité de poursuivre notre politique de neutralité armée à une époque où, seules, de très grandes puissances peuvent entretenir un appareil défensif efficace. Le souci du confort et l'appétit de jouissances, excités par une prospérité matérielle qui se prolonge et s'accroît, semblent énerver, par contre coup, l'esprit d'abnégation qu'impose au soldat-citoyen la structure particulière de nos institutions militaires. Cet état d'esprit s'est traduit par la répugnance persistante, notamment en Suisse romande, des jeunes gens qui se préparent pour des responsabilités civiles futures, à accepter celles qu'une armée de milices est obligée de leur confier, avant même l'achèvement de leur formation professionnelle, pour assurer les relèves du commandement. Enfin, de nombreux citoyens, en période d'élections, ont tendu une oreille plus crédule aux cris d'alarme plus ou moins sincères de ceux qu'inquiète le montant, très exagéré, avancé par on ne sait qui, des dépenses exigées par une nouvelle adaptation de notre défense au développement de la technique.

Il ne paraît pas, cependant, que cette mauvaise humeur ait influencé le moral de nos soldats en période de service. Tous les rapports le confirment. Le citoyen sous l'uniforme conserve intacte sa volonté de servir et son allant au travail, pourvu qu'il ait le sentiment de progresser dans son instruction et d'accomplir une besogne intelligente. Les fatigues des manœuvres ont été supportées sans sourciller. Un autre point réconfortant a été le résultat des examens médicaux approfondis auxquels ont été soumis, après la dernière mise sur pied des troupes du 1er C.A. pour leur cours de répétition, les porteurs de certificats médicaux suspects, candidats au licenciement lors de la visite sanitaire d'entrée : la proportion des simulateurs avérés s'est révélée infime. C'est ainsi qu'une vieille et fâcheuse légende a heureusement mordu la poussière ... Peu de temps auparavant, une lettre de conscrit accomplissant son école de recrues nous

avait révélé que le problème des cadres lui-même ne paraissait pas aussi insoluble qu'on l'a prétendu, puisque dans la compagnie de 180 hommes dont ce jeune soldat faisait partie, 65 candidats s'étaient annoncés pour l'école de sous-officiers et sur 25 caporaux de la même école, 16 avaient demandé à être appelés à l'école d'officiers!

L'apparent fléchissement de notre volonté de défense n'a qu'un caractère éphémère. Rien n'est vraiement compromis. Les qualités qui ont forgé notre commnuauté nationale demeurent. Elles continuent à s'affirmer, ne serait-ce que par l'extraordinaire ardeur au travail d'où est issue en partie notre prospérité actuelle. Nous partageons entièrement l'opinion de ceux qui voient le remède dans une intelligente politique d'information, mesurée, précise et pratique en temps opportun. Il conviendrait aussi, à cette époque de spécialisation à outrance et d'études techniques prolongées, de ne point négliger, pour un étroit intellectualisme, la formation civique de nos jeunes gens et de leur inculquer profondément ce principe essentiel de notre vie nationale: la participation constante et consciente, beaucoup plus étendue et active que dans n'importe quel autre pays, du citoyen à la vie politique de l'Etat et, par conséquent, à l'organisation de sa défense. L'armée de milices, seul système rationnel pour une protection efficace de notre neutralité, impose aux cadres des sacrifices certains. Mais il ne réclame pas de la troupe des prestations supérieures à celles des conscrits dans les armées permanentes des autres pays. Il est temps de se le rappeler.

L'interpénétration de l'armée et des assises politiques du pays est telle, cependant, qu'une œuvre considérable comme l'adaptation de notre défense nationale aux données de la guerre atomique ne peut être, pour des motifs d'ordre psychologique, confiée à la seule compétence des spécialistes de l'état-major. La défense nationale étant totale, elle exige que ses conceptions aient, dans la mesure du possible, l'adhésion totale de la nation qui y collabore tout entière. D'où la nécessité, reconnue par le Chef du Département militaire fédéral, d'une large discussion. Plus elle aura été franche et ouverte, plus les décisions qui trancheront le débat seront incontestées. Seuls d'ailleurs y participeront avec quelque autorité, dès l'abord reconnue par un public moins naïf qu'on ne paraît le craindre parfois, ceux qui ont une compétence certaine. On souhaite qu'ils s'expriment assez tôt — certains l'ont déjà fait — pour conférer d'emblée au débat l'objectivité et le respect des réalités indispensables.

Deux courants semblent déjà se dessiner assez nettement : d'une part les partisans de la mobilité assortie à la puissance de feu, impliquant le renforcement de l'arme blindée et de l'aviation, et d'autre part les tenants de la défense sur positions préparées à l'avance, confiée à une armée plus statique, plus nombreuse et à prédominance d'infanterie. Nous avons déjà assisté à quelques confrontations de ces thèses. Sous l'ardeur des plaidoyers, nous avons reconnu un égal sérieux et un égal respect des valeurs dont on veut refondre la défense. Bien que les divergences soient réelles, elles ne paraissent pas irréductibles. Elles sont faites de l'importance plus ou moins grande attribuée à des facteurs dont presque tous reconnaissent la réalité : dosage de la défense enterrée ou sous rocher et des réserves mobiles, proportion d'aviation, profondeur des zones de résistance, etc. Chacun admet cependant que la technique et l'industrie indigènes peuvent mettre un jour aux mains de notre haut commandement les feux stratégiques qui nous manquent actuellement, mais adaptés à nos besoins et à nos possibilités, comme le projectile à fusée lancé de rampes aménagées sous rocher. Chacun admet également la nécessité d'une organisation assez souple pour supporter des retouches continues. Chacun, enfin, proclame que nous ne devons compter que sur nousmêmes et tient que cela est possible dans la constellation actuelle des forces en présence. Il importe donc de fortifier dans le public, par des moyens adéquats, cette foi et cette volonté d'existence nationale. Le reste viendra par surcroît.

Lt.-col. EMG RAPP

Un exercice de défense nationale

La presse suisse — et même étrangère — n'a pas manqué de commenter, et nous en sommes heureux, le récent « Exercice de défense nationale » qui réunissait à Berne, sous la direction du chef de l'état-major général, nos commandants d'unités d'armée en vue de manœuvres stratégiques sur la carte.

De tels exercices se déroulent chaque année, depuis longtemps. Ils visent à la recherche d'une unité de doctrine, en s'efforçant de confronter les diverses conceptions qui se modifient sans cesse à la

suite de la constante évolution des armements.

L'exercice de cette année se déroula dans un large cadre. Ce fut donc une innovation. On y convoqua en effet de nombreuses personnalités dont l'activité civile, qu'elle soit d'ordre économique, scientifique ou industrielle intéresse également notre défense nationale. Il s'agit donc bien de cette préparation à la « guerre totale », impliquant la résistance de tout un peuple, et qui doit faire appel à la collaboration de tous ceux qui sont aptes à la sauvegarde du Pays.

A l'issue de l'exercice que nous venons de rappeler, le Département militaire fédéral a publié le « communiqué » que nous reprodui-